

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

PARS DU DÉPARTEMENT : 25 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à  
chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUILLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de  
la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les an-  
nonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le  
département est facultative dans le Journal du Lot.

## LEMAITRE JUBILE

Vous savez que les nationalistes triomphent ? Non, vous ne le savez pas ? C'est incroyable ! M. Jules Lemaître écrit dans le journal de M. Edmond Blanc qu'il est enchanté, qu'en quatre ans de campagne, il a enlevé quinze voix au ministère, ce qui, étant donné les sommes dépensées par les vieilles dames des faubourgs, les sacristains et les moines, met la voix à plus de 500.000 fr. Et cela ne serait pas un succès ? Allons donc ! A qui le ferez-vous croire ?

D'ailleurs, M. Jules Lemaître dit toujours la vérité. Ainsi il a dit, dans une affiche, que M<sup>me</sup> Humbert avait escroqué quarante millions pour le compte de M. Waldeck-Rousseau. Eh bien, cela c'est évident ! Il est de toute évidence que M. Waldeck-Rousseau qui, il y a quatre ans, a le premier révoqué en doute l'existence des Crawford et porté le premier coup à l'industrie de M<sup>me</sup> Humbert, a dû bénéficier des fonds qu'elle a récoltés. Il était de méche en cela, avec M<sup>o</sup> du Buit, le plus bâtonnier de nos cléricaux et le plus cléricale de nos bâtonniers. On comprend fort bien que des gens très dévôts, très bien pensants, se livrent aux manœuvres les plus criminelles pour soutenir le gouvernement ! Je parierai même que M<sup>me</sup> Humbert n'a rien gardé, pas une obole, de ses escroqueries et qu'elle a travaillé uniquement pour la gloire, — celle de la cour d'assises !

M. Lemaître a décidément une fort brillante santé. Les nationalistes ayant triomphé, il s'en suit que le ministère doit partir. Or, bien avant les élections, M. Waldeck-Rousseau avait annoncé son intention de passer la main. Quelle chance ce serait pour M. Lemaître si, à la rentrée des Chambres, le Président du Conseil résignait son mandat ! C'est nous, s'écrierait-il, c'est nous qui l'avons chassé ! — Mais répondrait-on, il est remplacé par un ministère Bourgeois ou Brisson, qu'y gagnez-vous ? La politique n'est pas changée. — Qu'importe, répliquerait-il superbement, puisque nous avons changé les hommes !

Mais il n'aura pas cette satisfaction. Le cabinet se présentera devant les Chambres, tout entier, et, à l'occasion de l'interpellation Géralt-Richard, fera compter sa majorité. Comme elle sera, d'après les calculs du Temps, de 40 à 50 voix de plus que la majorité précédente, M. Lemaître sera fait quinaud. Il se vengera en ressassant ses antiques épithètes de nègres, de mame-lucks, et nous continuerons, nous, à combattre le bon combat contre le cléricisme et son enfant le nationalisme, — sans le secours du coffre des Humbert coffrés.

Mais les nationalistes triomphent, c'est entendu, tout comme les antisémites.

Autos epha, c'est le maître qui l'a dit !

## Le prophète et ses disciples

L'antisémitisme est en décomposition et son caractère est mauvais, bien qu'il soit celui d'un ennemi.

Le Prophète de cette religion de haine, le

Drumont des jésuites qui se vantait d'avoir constitué un grand parti parce qu'il avait amassé sur un même tas tant de sales rancunes et d'inavouables appétits, se voit successivement lâché par ceux de ses disciples qu'il avait le plus tendrement chéri.

On sait que le « doux Jésus », Max Régis, avant de quitter l'antisémitisme, comme un rat quitte le vaisseau en danger de sombrer, n'avait pas attendu que le coq chantât trois fois pour renier le Maître.

Quant à Jules Guérin, depuis plus de 6 mois, il répand dans son ignoble feuille l'Antijuif toutes les insultes que Drumont lui avait enseignées pour qu'il s'en servit contre les Juifs.

La Libre Parole a fini par répondre. M. Gaston Méry, dans une série d'articles sur les « Couillises du Fort Chabrol », nous présente le « héros de Clairveaux » le « bon géant » sous les aspects d'un escroc, d'un faussaire, d'un incendiaire, d'un banqueroutier, menteur, voleur, insulteur aux gages de qui le paie, etc.

Il cite, preuves à l'appui, un grand nombre de faits passibles chacun des travaux forcés et s'indigne de la vilénie, la bassesse et l'ignominie du personnage.

Hé là, camarade. Cette indignation nous semble bien tardive.

Les antisémites de la Libre Parole ne se sont aperçus de l'indignité de Jules Guérin que du jour où celui-ci s'est retourné contre eux au lieu de batailler à leurs côtés — à leur tête même.

Il n'y a pas si longtemps — 5 ou 6 mois — que chaque numéro de la Libre Parole était rempli de louanges dityrambiques pour M. Guérin et d'outrages révoltants à l'adresse de ceux qui ne s'inclinaient pas devant sa vertu sans tâche.

Mais il nous semble que toutes les histoires de vol, de rapines et d'escroqueries, que la Libre Parole rapporte aujourd'hui, la presse républicaine, les Droits de l'Homme notamment, les avaient déjà racontées.

On nous fera difficilement croire que les antisémites n'y ajoutent foi que depuis quelques jours.

La vérité c'est que ces Couillises du Fort Chabrol sont en même temps les Couillises de l'antisémitisme. Et ce n'est pas propre.

On veut nous présenter aujourd'hui Jules Guérin comme un auxiliaire du ministère Waldeck-Rousseau. Cette allégation fera sourire.

Le certain, l'indéniable c'est qu'il fut durant de longues années l'allié, l'ami de Drumont, l'un des chefs de l'antisémitisme ; puis il devint le martyr de cette religion nouvelle.

Guérin, martyr ; voilà qui ennoblit singulièrement le rôle de bourreau.

Emile LAPORTE.

## La fin de l'Antisémitisme

Cette fois, c'est bien fini.

L'Algérie ne compte plus un seul député antisémite.

MM. Drumont et Morinaud avaient été battus dès le premier tour.

M. Marchal, qui était en ballottage dans la 2<sup>e</sup> circonscription d'Alger, vient à son tour de mordre la poussière.

Les électeurs de notre belle colonie, un moment abusés se sont ressaisis.

Ils ont compté les ruines accumulées par une odieuse campagne de division et de haine entre citoyens d'un même pays.

Ils ont secoué définitivement le joug, et Max Régis, dont le frère vient d'être battu,

se retire de la lutte « pour étudier le droit ». L'antisémitisme n'est plus.

L'Algérie est à jamais délivrée, et des jours prospères vont enfin pouvoir luire pour elle.

## Au Transvaal

La paix refusée

La Westminster Gazette publie la dépêche suivante que lui envoie son correspondant d'Amsterdam : « Du quartier boer, ici, ainsi que de Bruxelles, les informations reçues sont que les négociations pour la paix ont avorté. Les chefs boers insistent pour obtenir un armistice à l'effet de pouvoir consulter M. Krüger. Le gouvernement refuse. D'autre part, lord Kitchener informe le gouvernement que l'assemblée des délégués boers, réunis à Vereeniging, n'a rien donné. Toutefois, il a reçu un avis disant que dans les cercles officiels, on pense qu'aucune nouvelle importante ne sera reçue avant mardi ou mercredi. »

## INFORMATIONS

Administration des douanes

L'imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des douanes sur le commerce de la France pendant les quatre premiers mois de l'année 1902.

Les renseignements suivants sont extraits de ce volume.

Importations

Objets d'alimentation, 229,854,000 en 1902, 236,953,008 en 1901.

Matières nécessaires à l'industrie, 1 milliard, 062,198,000 en 1902, 997,425,000 en 1901.

Objets fabriqués, 256,586,000, en 1902, 255,911,000, en 1901.

Total, 1,548,638,000, en 1902, 1 milliard, 490,289,000, en 1901.

Exportations

Objets d'alimentation, 222,695,000, en 1902, 245,463,000, en 1901.

Matières nécessaires à l'industrie, 375 millions, 100,000, en 1902, 305,117,000, en 1901.

Objets fabriqués, 711,522,000, en 1902, 663,453,000, en 1901.

Colis postaux, 81,669,000, en 1902, 83,883,000, en 1901.

Total, 1,390,986,000, en 1902, 1 milliard, 297,976,000, en 1901.

Nota. — Les valeurs concernant les quatre premiers mois de l'année 1901 ont été établies d'après les taux fixés par la commission permanente des valeurs de douane, dans sa séance du 3 mai courant. Ces taux définitifs ont été provisoirement appliqués aux résultats de l'année 1902.

La catastrophe de la Martinique

On a fait une enquête auprès des principaux courtiers en marchandises de Nantes, sur les conséquences commerciales qu'aura pour la place de Nantes le désastre de Saint-Pierre.

Nantes reçoit de la Martinique des sucres et des rhums, des sucres surtout.

On sait que la cueillette des cannes à sucre commence vers la fin de décembre et se termine dans la première quinzaine de mai. Les usines ont donc à l'heure actuelle terminé à peu près leur fabrication de premier jet.

L'usine de Saint-Pierre devait livrer à

Nantes 1 500 tonnes. Sur cette quantité, 100 environ sont en route.

Le Teresa-Lovico devait en apporter 2 ou 300. Le reste fera défaut puisque cette usine a été détruite le 5 mai, comme on sait, par les premières éruptions du volcan.

L'usine de la Montagne, située sur le versant de la Montagne Pelée, et qui envoie 250 tonnes de sucre par an, doit être également détruite ainsi qu'un grand nombre de rhumeries qui, par suite de la baisse des rhums, s'étaient mises depuis quelques années à fabriquer du sucre brut.

Il y aura donc un certain déchet dans les livraisons attendues, mais on craint surtout pour l'avenir. En effet, il est peu probable que les usines restées debout puissent continuer leur fabrication au milieu de la perturbation générale que le sinistre a causée dans l'île tout entière.

Les ouvriers affolés, surtout les nègres, vont affluer à Fort-de-France où ont lieu des distributions de vivres et désertent le travail. Un grand nombre se livreront au vagabondage et au pillage, et les commerçants nantais considèrent la fabrication des sucres de deuxième et troisième jet comme fortement compromise.

NOUVEAUX RÉCITS

Le Matin donne quelques détails nouveaux sur la catastrophe. En voici les passages essentiels :

« Fort-de-France, 14 mai, via Malte. — La Montagne-Pelée, au nord de Saint-Pierre, vomissait depuis trois semaines des nuages épais de fumée sans que rien cependant fit redouter l'épouvantable catastrophe. Le 5 mai, un signal, avant-coureur du désastre, se produisit : Une violente éruption de boue engloutit l'usine Guérin, faisant vingt-trois victimes ; en même temps, les rivières du nord de l'île commençaient à déborder. »

« Le jeudi 8, eut lieu le cataclysme effroyable qui anéantit toute la ville de Saint-Pierre : A huit heures du matin, le sol fut brusquement ébranlé par une terrible poussée volcanique et une trombe formidable de pierres et de cendres s'abattit sur Fort-de-France, semant partout la panique. Les autorités organisèrent immédiatement les secours ; le Suchet, le Pouyer-Quertier, tous les vapeurs et chalands disponibles partirent pour Saint-Pierre ; le Suchet revient au bout de quelques heures annonçant que la ville tout entière est en feu et que l'accès est impossible ; il ramène en même temps trente blessés qui ont été recueillis aux environs de Carbet ; neuf d'entre eux meurent pendant qu'on les transporte à l'hôpital. »

« Le lendemain, l'accès de Saint-Pierre étant plus facile on peut apercevoir des monceaux effrayants de victimes qu'on peut évaluer à plus de trente mille. La partie haute de la ville a été complètement rasée parce qu'on suppose être un déplacement considérable de gaz. Dans la partie basse, près du Mouillage, il ne reste que quelques pans de mur. Partout on peut suivre la trace du feu. Une horloge est restée intacte et marquesept heures cinquante ; un instrument télégraphique, à demi consumé, a été projeté à cinquante mètres de la poste. »

« Les cadavres ont tous la face tournée contre terre et le ventre transpercé ; ils sont brûlés à la surface. Les coffres des banques sont intacts et le Suchet a pu transporter à Fort-de-France deux millions en numéraire. Les services de secours ont été bien organisés, mais on n'a pas pu jusqu'ici procéder à l'enfouissement de plus de deux mille cadavres. »

Les ruines de la ville de Saint-Pierre sont gardées militairement par crainte des pirates. Le conseil d'hygiène a décidé de répartir la population de la partie Nord dans les communes du Sud de l'île en la munissant des vivres nécessaires.

Le vocan gronde toujours et son aspect est des plus inquiétants. Sur le versant de la Basse-Pointe, on distingue trois points lumineux.

**Le voyage du shah de Perse**

Voici l'itinéraire du voyage du shah de Perse à travers l'Europe.

Le shah traversera le 17 mai Vienne sans s'y arrêter et arrivera le 18 à Venise où il séjournera trois jours. Il sera reçu officiellement à Rome le 21 et y demeurera quatre jours. Il sera le 26 à Florence, le 27 à Milan, le 28 il traversera le Saint-Gothard et la Suisse et il couchera à Francfort. Du 29 mai au 2 juin, il sera l'hôte de l'empereur Guillaume à Berlin, d'où il ira à Contréxville pour une cure de bains jusqu'au 12 juillet. Il se rendra ensuite directement (via Calais) à Londres, où il restera jusqu'au 20 juillet, puis il ira à Carlsbad par Anvers, où il séjournera trois jours. Il sera à Carlsbad du 25 juillet au 9 août. Il rentrera à Téhéran le 18 septembre pour l'anniversaire de sa naissance.

La suite du souverain compte 35 personnes dont le grand-vizir, le ministre de la cour, le grand chambellan, le commandant de la garde impériale, le maréchal-chef de la maison impériale, le ministre des travaux publics et le secrétaire du shah.

**L'Affaire Humbert-Crawford**

**Les Dossiers et Papiers**

La perquisition faite hier dans l'hôtel des époux Humbert a donné des résultats sérieux. Les dossiers les plus importants que l'on cherchait depuis le commencement de l'instruction ont été découverts, et ces dossiers mettent en avant des personnages dont les noms n'ont pas encore été prononcés.

D'autre part, au nombre des témoins dans l'affaire Humbert entendus par le juge d'instruction, se trouve un tapissier décorateur, nommé Bussac, qui aida Romain Daurignac à brûler tous les papiers compromettants qui se trouvaient dans l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée. Cette opération, qui eut lieu dans les sous-sols de l'hôtel, dura de cinq heures à sept heures. En deux heures, plus d'un mètre cube de papiers furent brûlés.

Le Mont-de-Piété de Paris a vendu récemment pour 400.000 fr. de bijoux engagés par M<sup>me</sup> Humbert qui, malgré de nombreux et aimables avertissements, n'avait pas pu renouveler les reconnaissances. Elle a du toucher près de 100.000 fr. de boni. D'ailleurs, il semble qu'elle faisait en grand et impunément cette opération, qui mènerait tout droit en prison un pauvre diable, à savoir d'acheter à crédit des bijoux pour les aller engager aussitôt.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Examens du certificat d'études primaires élémentaires**

Année 1902

**FIXATION DE LA DATE DES EXAMENS**

**Cahors 1<sup>re</sup> circonscription**

Lauzès, garç. et filles, 16 juin, 8 h., Ecole garç.  
St-Géry, id. 17 juin, id. id.  
Castelnau, id. 21 juin, id. id.  
Labenne, id. 27 juin, id. Ecole filles  
Limogne, id. 28 juin, id. Ecole garç.  
Cahors, garçons 4 juillet, id. col. j. filles  
id. 5 juillet, id. id.

**Cahors 2<sup>e</sup> circonscription**

Catus, garç. et filles, 16 juin, 7 h. 1/2 Ecole garç.  
Cazals, id. 17 id. 8 h. id.  
Luzech, id. 21 id. 7 h 1/2 id.  
Puy-L'Evêque, garçons et filles, 27 juin, 7 h. 1/2 Ecole garçons.  
Cahors Nord, garçons et filles, 28 juin, 8 h. collège jeunes filles.  
Montcuq, garçons et filles, 5 juillet, 8 h. Ecole garçons.

**Circonscription de Figeac**

Brétenoux, garç. et filles, 16 juin, 7 h. Ecole garç.  
St-Céré, id. 17 id. id. id.  
Latronquière, id. 21 id. id. id.  
Lacapelle, id. 27 id. id. id.  
Livernon, id. 28 id. id. id.  
Figeac est, id. 3 juillet id. id.  
Figeac (ouest), id. 4 id. id. id.  
Cajarc, id. 5 id. id. id.

**Circonscription de Gourdon**

Gourdon, gar. et filles, 16 juin, 7 h. 1/2 Ecole garç.  
Payrac, id. 17 id. 8 h. id.  
Salviac, id. 21 id. id. id.  
Labastide-Murat, garçons et filles, 27 juin, 7 h. 1/2 Ecole garçons.  
St-Germain, Ec. gar. 28 juin 7 h. 1/2 Ec. filles  
Souillac, id. 1 juillet 8 h., Ecole garç.  
Martel, id. 3 id. 7 h. 1/2 id.  
Vayrac, id. 4 id. id. Ecole filles  
Gramat, id. 5 id. id. Ecole garç.

**Société de secours mutuels des institutrices et instituteurs du Lot**

L'Assemblée générale de cette société aura lieu à Gourdon le samedi 7 juin, à 9 heures du matin, à l'école publique de garçons.

Un banquet clôturera cette réunion.

**Certificat d'aptitude pédagogique**

Contrairement aux autres années, les épreuves écrites de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique auront lieu le jeudi, 10 juillet prochain, à 8 heures du matin, dans chaque chef-lieu de circonscription.

Se faire inscrire avant le 25 juin, dernier délai.

**CAHORS**

En raison des fêtes de la Pentecôte, le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

**Compatriote**

Notre compatriote, M. Maurice Autefage, ancien élève du lycée Gambetta, a été reçu au dernier concours, dans un très bon numéro, interne des hôpitaux de Paris. Nos félicitations.

**Orphéon de Cahors**

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Orphéon de Cahors, à son retour du concours de Dax, organisera une grande fête au bénéfice des survivants de la terrible catastrophe de la Martinique.

Les diverses sociétés de la ville seront invitées à participer à cette œuvre de solidarité, qui obtiendra parmi notre population le plus grand succès.

**Obsèques de M. Lurguie**

Les obsèques de M. Lurguie, président du tribunal civil de Cahors, ont eu lieu vendredi matin à 10 heures.

Une foule nombreuse de parents et de fonctionnaires suivait le corbillard qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

M. Lurguie étant décoré de la Légion d'honneur, un peloton du 7<sup>e</sup> commandé par un lieutenant, rendait les honneurs.

Tous les membres de la magistrature et du barreau assistaient en robe aux obsèques qui furent imposantes.

Après la cérémonie religieuse, le cortège a accompagné le corps jusqu'au pont Valentré, où des discours ont été prononcés par MM. Fieuzal, juge au tribunal civil, Maurellet, inspecteur d'Académie, Lagarrigue, avocat et Chaigne, procureur de la République.

Nous publions ci-dessous les discours de MM. Lagarrigue et Chaigne.

**DISCOURS DE M. LAGARRIGUE**

Devant le deuil cruel qui les frappe, le barreau et la Compagnie des avoués ne peuvent laisser disparaître la dépouille mortelle de M. le président Lurguie, sans exprimer publiquement leurs profonds regrets.

Au fond des meilleurs sentiments, il y a souvent dit-on, un petit grain d'égoïsme. Il nous semble que c'est une partie de nous-même qui s'est détachée de nous. Nous étions si fiers de notre tribunal, du tribunal présidé par M. Lurguie ; nous en parlions avec orgueil ; nous considérions son prestige comme réjaillissant sur nous et sur notre ville. Il incarnait pour nous l'idéal du magistrat, du président.

Dieu l'avait supérieurement doué ; M. Lurguie n'a jamais cru que ses dons naturels le dispensassent de la loi du travail ; toute sa vie il a aimé passionnément l'étude.

En sortant du lycée de Cahors, dont il a été un des plus brillants élèves, il est entré à l'école de droit, où ses qualités exceptionnelles attirèrent l'attention de ses maîtres : les éminents professeurs de la faculté de droit de Paris auraient voulu en faire un des leurs ; ils lui conseillaient de se destiner à l'enseignement du droit. M. Lurguie préférait en faire l'application. Le barreau l'attirait. Il aurait pu choisir une grande scène, et quel qu'eût été son choix, il n'eût été déplacé nulle part. Il avait au cœur l'amour de son pays natal ; c'est à ses concitoyens qu'il voulait consacrer le fruit de son travail.

Après de brillants examens de licence et de doctorat, il se fit inscrire comme stagiaire au barreau de Paris le 15 décembre 1860. Il vint

ensuite modestement s'installer à Cahors pour terminer son stage le 5 décembre 1863 et se faire inscrire au tableau le 21 décembre de la même année.

La carrière du barreau est peut-être une de celles dont les commencements sont les plus ingrats. On ne va pas confier à un nouveau venu, à un inconnu, le soin de défendre ses intérêts, sa liberté, son honneur, et quelquefois sa vie. Il faut faire ses preuves ; il faut aussi compter avec les situations acquises. A l'heure où M. Lurguie y prenait place, le barreau de Cahors comptait des avocats de grand mérite ; il suffit de rappeler les noms de Dufour, de Peyronnet, de Cambres, de Maysen ; il y avait seize avocats inscrits au tableau et quatorze stagiaires. M. Lurguie avait au plus haut degré les qualités essentielles de l'avocat : talent de parole, science du droit, rectitude de jugement. Aussi se fit-il rapidement une place. Dès ses premières plaidoiries, il attira l'attention et fut vite apprécié ; les clients ne tardèrent pas à arriver. Très jeune il devint un des avocats les plus occupés de la ville. Ses confrères le tenaient en haute estime ; ils le désignèrent comme membre et secrétaire du conseil de l'ordre le 15 novembre 1867 et l'élirent bâtonnier le 25 novembre 1876.

Le barreau de Cahors était dignement représenté par son bâtonnier. L'orateur allait de pair avec le juriconsulte. Dans le cabinet, c'était toujours la solution immédiate, nette, précise, sûre des questions soumises. A la barre de la chambre civile, grâce à une saisissante clarté d'exposition, à une correction irréprochable de la forme, les discussions juridiques perdaient dans sa bouche toute aridité ; sa dialectique serrée et savante dans l'indication et les commentaires des textes et dans leur application aux faits de la cause lui donnait une autorité à laquelle sa modestie semblait ne pas vouloir prétendre. Son exquise courtoisie envers ses adversaires ajoutait aux charmes de ses plaidoiries.

Quelque redoutable qu'il fût, on aimait à l'avoir comme contradicteur ; on connaissait bien mieux l'affaire après l'avoir écouté. A la cour d'assises, il montrait toutes les qualités de l'orateur ; sans trop demander à l'action purement physique, sa voix s'élevait souvent jusqu'à la véritable éloquence.

Il aimait peu à aller plaider au dehors ; mais à Cahors il a été plusieurs fois à la barre à côté des maîtres de la parole, et il n'avait pas à redouter la comparaison. Dans toutes les importantes affaires criminelles, c'était M. Lurguie qu'on voyait au banc de la défense. Ses succès ne se comptaient plus ; il provoquait toujours l'admiration de ses auditeurs.

En écoutant ses plaidoiries, ses jeunes confrères prenaient des leçons quotidiennes de droit, de discussion juridique et d'éloquence ; mais c'est surtout dans leurs relations confraternelles qu'ils l'appréciaient plus encore et l'aimaient. C'était lui qu'ils allaient consulter de préférence, c'était à lui qu'ils demandaient la solution des questions embarrassantes ; ils trouvaient toujours l'accueil le plus aimable, les questions qui semblaient les plus obscures devenaient limpides après quelques instants de conversation.

La profession d'avocat n'est pas sans fatigue ; la fatigue intellectuelle n'existait pas pour M. Lurguie ; il avait une étonnante facilité de travail, mais il ressentait parfois un peu la fatigue matérielle.

Ce fut l'unique cause qui lui fit accepter la présidence du tribunal qui lui fut offerte par le gouvernement de la République. Il fut nommé président du tribunal de Cahors en décembre 1880.

Cette nomination, chose rare, ne souleva aucune critique ; tous, au palais, dans la ville, dans l'arrondissement étaient heureux de ce choix ; on en était profondément reconnaissant au compatriote illustre qui l'avait provoquée et qui connaissait bien les hommes.

M. Lurguie, au fond du cœur, regrettait le barreau ; il nous disait, non sans une certaine pointe de mélancolie : « Je prends ma retraite. »

C'est du barreau et de son rôle qu'il nous entretenait lors de son installation.

Avocat distingué, il devint immédiatement un magistrat hors ligne.

Le guide sûr que nous avions la veille dans le confrère, nous le retrouvions dans le président. Même en plaquant, nous continuions à lui demander des conseils, et de son siège il continuait à nous en donner : quand la plaidoirie était claire, les arguments bien juridiques et bien présentés, il avait une façon particulièrement encourageante d'écouter et d'approuver ; quand au contraire les arguments paraissaient moins bons, quand la discussion traînait un peu en longueur, son attitude presque résignée nous l'indiquait suffisamment. Si on omettait de répondre à une objection sérieuse, il s'empressait de la signaler.

Comme tout esprit vraiment supérieur, il était facile à ramener ; il était toujours accessible aux arguments justes et juridiques.

Dans les affaires les plus délicates et paraissant les plus embrouillées, il discernait bien vite la raison de décider. Les jugements rendus immédiatement après les débats étaient le digne pendant de ses plaidoiries ; il mettait en pleine lumière la raison de décider, donnant un relief plus saisissant aux arguments fournis, supplantant aux arguments omis, réfutant les objections, il justifiait la décision rendue. Ses jugements, ainsi rendus d'abondance faisaient l'étonnement de tous ceux qui n'avaient pas l'habitude de les entendre. Bien que les plaideurs malheureux soient souvent injustes (on a 24 heures pour maudire ses

juges, suivant le dicton), jamais son intérêt ne fut mis en doute par personne.

On nous enviait notre président ; il eut pu arriver à des situations bien plus élevées dans la magistrature. Le gouvernement n'a pu le récompenser qu'en le nommant chevalier de la légion d'honneur.

M. Lurguie n'a jamais voulu quitter son cher tribunal de Cahors ; qu'il nous soit permis de croire que le respect, l'estime et l'affection dont il se sentait entouré ont contribué à le retenir parmi nous. Il aimait profondément son pays, c'est à lui qu'il a voulu consacrer toute sa vie ; il la lui a bien consacrée toute entière.

Dans ces dernières années, il ressentait parfois quelques maux, quelques fatigues ; il n'a jamais voulu prendre de repos ; quand la fatigue était trop forte, il était bien obligé de rester quelques jours sans venir au palais ; mais dès que ses forces le lui permettaient, il remontait sur son siège, à notre grande satisfaction à tous. Le lundi il vint encore au palais, malgré la maladie qui l'étreignait. Il avait des jugements à rendre.

Il avait à peine la force de les prononcer ; nous éprouvâmes tous le même sentiment d'angoisse, comme un sinistre pressentiment. Nous ne l'avons plus revu.

Il a vu venir la mort et il s'y est préparé. Il avait rempli ses devoirs d'avocat, ses devoirs de magistrat, il a voulu remplir ses devoirs de chrétien. Il les a remplis noblement, pieusement, entièrement. Il est aisé de mourir quand, jetant un regard en arrière sur sa vie passée, on peut dire : j'ai fait toujours et partout mon devoir, j'ai rempli ma tâche.

M. Lurguie a pu se rendre ce témoignage : il a bien rempli sa tâche en ce monde ; il a pu comparaître avec confiance devant le Souverain-Juge. Par sa fin chrétienne, il a laissé à sa famille désolée mais croyante la consolation suprême, que rien ne remplace, l'espérance de se retrouver un jour.

**DISCOURS DE M. CHAIGNE**

Messieurs,

Un deuil cruel vient de frapper ce pays. Le Tribunal civil de Cahors a perdu son chef aimé, le département du Lot le plus éminent de ses enfants.

La mort de M. le président Lurguie est une perte irréparable !

Connaissance approfondie du droit, pratique des affaires, passion de la vérité, perception juste et rapide des arguments, inébranlable fermeté, nulle qualité ne manquait à ce magistrat parmi les qualités qui font les magistrats parfaits. Et combien sa parole simple et abondante, éloquente souvent, savait formuler avec clarté les solutions les plus délicates !

Il aimait juger sur le siège, dès les plaidoiries prononcées. Il y mettait quelque coquetterie, lui, le modeste par excellence et c'était un régal pour ceux que séduisent l'élégance du langage, la précision de la pensée, le sens du droit poussé à ses limites les plus extrêmes.

Excellemment préparé pour toutes les tâches de sa magistrature, il préférait cependant les causes civiles. Le droit pénal, trop rigide, trop net, ne plaisait pas à sa souple intelligence autant que l'induite flexibilité de notre droit civil. A travers la voile de la jurisprudence, l'imbroglio des faits, il allait au droit, posait clairement le problème juridique et en fournissait la solution. Comme les maîtres, suivant l'expression du Palais, il jugeait en droit. Que d'interprétations heureuses de la volonté du législateur ! que de rapprochements ingénieux !

Combien il était intéressant aussi, dans la Chambre du Conseil — où il acceptait si volontiers la présence des magistrats du Ministère Public, — d'entendre le président Lurguie résumer le procès plaidé. En quelques mots, il indiquait le point litigieux, le mettait en vedette et indiquait, avec une incomparable autorité, faite de précision et de clarté, les motifs de décider. Que de fois l'avons-nous vu fouillant devant nous un dossier touffu et en tirant, de sa main fine, comme par une étrange divination, la pièce décisive !

Au criminel, qu'il aimait moins, il apportait pourtant les mêmes qualités de sens juridique, de parole limpide et de sagacité. Quelques-uns de ses jugements correctionnels resteront dans la mémoire de ses collaborateurs comme les modèles de la fétrissure d'une action mauvaise. Parfois, la sévérité des « considérants » jurait avec l'atténuation du « dispositif ». C'est que la justice du Président Lurguie était tempérée par beaucoup de bonté. Le délit condamné en une ferme langage, il était pris de pitié pour le coupable. Il estimait la Société suffisamment défendue par la fétrissure morale de sa parole, expression de sa haute et sûre conscience, et il se contentait de peines légères. Pourquoi ne pas dire qu'il jugeait bien ainsi !

A côté du magistrat éminent, du chef respecté, le collègue bienveillant et doux. Il n'en fut pas de plus accueillant, de plus simple, de plus dévoué à la famille judiciaire. En dehors des soucis professionnels, chacun aimait prendre son conseil, si éclairé, si sincère, empreint d'un si absolu désir d'être utile. « Je vais en parler au Président », disions-nous aux heures difficiles et nul ne sortait du cabinet du chef de notre compagnie sans une idée directrice ou, tout au moins sans une parole d'utile réconfort. Celui-là même qui parle sur ce cercueil sitôt fermé n'oubliera pas qu'en une circonstance récente, c'est après avoir demandé conseil au Président Lurguie qu'il prit la grave détermination d'engager sa vie et celle des siens dans une voie nouvelle. « Il faut accep-

ter, cette fois, avait dit le Président, j'avais un autre sentiment. Il y a quatre ans ; mais, aujourd'hui, les choses ont changé et vous ne devez pas refuser ! »

A d'autres mieux qu'à moi, il appartiendra de parler de l'homme privé ; mais ne savons-nous pas tous combien il aimait les siens et comme il en était aimé. L'intimité de la vie de famille était le cadre exquis de cet homme de bien. Qui oubliera la joie débordante qu'il manifesta à la naissance de son petit-fils. Il en faisait part lui-même à ses collègues en des expressions charmantes où l'on voyait bien que passaient toute son âme et tout son cœur.

Son extrême sensibilité eut souffert de trop de contacts étrangers et ceux-là seuls qui ont toujours vécu à côté de lui, modelés à son image, savent les causes de sa réserve qui n'était faite ni de fierté, ni de froideur.

Homme d'éducation parfaite, il aimait les réunions mondaines qu'il éclairait de son fin sourire fait de droiture, d'indulgence et de bonté.

Je m'attarde à ces chers souvenirs. Aujourd'hui, tout cela n'est plus. Cette belle intelligence s'est éteinte. Toute cette immense accumulation de connaissances juridiques disparaît à jamais. Le Président Lurguie est mort ; il est mort au champ d'honneur, presque sur son siège de magistrat où l'on entend encore sa voix près de s'éteindre balbutiant avec peine le dispositif de son dernier jugement. Peut-être cela vaut-il mieux ainsi. Peut-être eut-il été plus douloureux de voir diminuer lentement l'intensité lumineuse de ce superbe flambeau. Peut-être l'impitoyable mort a-t-elle bien fait de prendre tout d'un coup cette grande et belle vie sans en avoir laissé atténuer le souvenir par l'amoin-

drissement de l'intelligence et les tares physiques des longues maladies. Mais qui donc consolera désormais celles que le Président Lurguie laisse après lui, celles qui vivaient de sa vie, qui vivaient pour le faire vivre ! Aucune parole humaine n'est susceptible de leur apporter de consolation ; c'est sans doute qu'il convient de les laisser se consoler seules avec leurs indéfectibles espérances.

Les discours prononcés, le corps a été ensuite transporté à Luzech, où a eu lieu l'inhumation.

**Théâtre de Cahors**

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le mardi 20 Mai que la tournée Castelain nous fera entendre **La Réception de Péroulios**, opérette excentrique en trois actes. Dans les villes déjà visitées par M. Castelain, il n'est bruit que du succès obtenu par sa remarquable troupe. On a dit merveille de la pièce et de la musique ; M. Jaquinot et son orchestre récoltent chaque soir une large moisson de bravos. Voilà une soirée à laquelle on peut assister sans crainte, car on voit que M. Castelain, qui est en train de prendre une des premières places parmi les directeurs de grandes tournées parisiennes, a compris que, pour conquérir le public, il faut de bons artistes et des pièces bien choisies.

Le spectacle commencera par **Le Petit Intérieur**, comédie nouvelle en un acte.

Rappelons encore que les jeunes filles peuvent assister à cette représentation.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 15 au 17 mai 1902

**Naissance**

Fabre, Suzanne-Jeanne-Marguerite, impasse de la Charité.

**Mariage**

Lasfargues, Jean-Marie, monteur au chemin de fer, et Pébrès, Maria-Julie, robeuse.

**Décès**

Sotoul, Jean-Baptiste, épiciier, 52 ans, célibataire, rue du Château, 34.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 15 ET 18 MAI

Allegro militaire	Doring.
Chants d'ivresse (valse)	Popy.
Lackmé (fantaisie)	Delibes.
Egmont (ouverture)	Bethoven.
Ronde des petits pierrots	Bosc.

De 6 à 7 heures. Allées Fénélon

**Arrondissement de Cahors**

**PUY-L'ÈVÈQUE.** — L'affaire de Saint-Martin-le-Redon. — La cour d'appel d'Agen, par un arrêt en date du 14 mai, a purement et simplement confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Cahors condamnant savoir : le nommé Lacombe, à trois mois d'emprisonnement ; le nommé Lacoste à un mois.

Ces deux individus qui habitent Saint-Martin-le-Redon, canton de Puy-l'Evêque avaient escroqué en diverses reprises une

somme de 800 francs à une vieille folle de la localité en lui persuadant que M. de Rothschild lui enverrait une fortune s'élevant à plusieurs milliards.

Cette femme avait été trouvée chez elle la figure horriblement brûlée par un liquide corrosif.

Du reste nos lecteurs se rappellent cette affaire, que nous avons racontée à son heure.

**DURAVEL — Succès scolaires.** — L'école laïque de filles de Duravel vient de remporter un brillant succès aux derniers examens. La jeune Fernande Ségol a été reçue au concours des bourses de l'enseignement primaire supérieur.

Nous adressons nos félicitations à cette jeune lauréate ainsi qu'à ses maîtresses dévouées, Mlles Frézals, pour le zèle avec lequel elles dirigent notre école qui, après 18 mois d'existence, ne compte pas moins de 51 élèves. C'est la meilleure réponse que l'on puisse adresser aux détracteurs de l'enseignement laïque.

UN AMI DE L'ÉCOLE

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Foire de Figeac du 15 mai.

— Contrariée par la pluie et à cause de sa coïncidence avec celle de Gramat, la foire du 15 mai n'a pas été importante. Le champ de foire était cependant assez bien garni d'animaux de toute espèce.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage de 700 à 900 francs la paire ; bœufs gras, de 32 à 34 francs le quintal ; veaux et moutons gras, de 90 c. à franc le kilo ; cochons gras, de » fr. à » le quintal ; porcelets, de 15 à 25 francs pièce.

Blé, de 17 fr. 50 à 18 francs l'hectolitre ; avoine, 9 francs à 9 fr. 50 ; maïs, 14 fr. 50 à 15 francs ; noix, 10 francs à 12 francs ; haricots, 18 francs à 20 francs ; graines de trèfle, 60 francs le quintal ; graines de sainfoin, 50 francs

Volailles, 75 cent. la livre ; œufs, 55 c. la douzaine.

Chevaux, de 4 à 5 francs.

Le marché était bien approvisionné en légumes nouveaux.

**Cirque.** — Le grand cirque Français (direction Dumas) vient d'arriver dans notre ville et y donnera quelques représentations. Composé d'artistes excellents, il n'est pas douteux que cette troupe obtiendra ici un grand succès. Nous connaissons du reste déjà cette direction, qui a reçu il y a quelques années à Figeac un très favorable accueil.

**MONTREDON — Banquet démocratique.**

— Les électeurs de notre commune, qui, aux dernières élections législatives, ont donné à M. Vival une majorité considérable, ont décidé de célébrer la victoire remportée par le parti radical en organisant un banquet, fixé à demain dimanche, 18 mai. Deux cents convives y prendront part. Notre sympathique député et diverses notabilités politiques y assisteront. Cette fête promet d'être très brillante, en raison des préparatifs qui sont faits.

**Arrondissement de Gourdon**

**REMERCIEMENTS DE M. MALVY**

M. L. J. Malvy, candidat radical aux élections législatives, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Mes chers concitoyens,

J'adresse mes plus vifs remerciements aux 9169 républicains de l'arrondissement de Gourdon.

Malgré les manœuvres les plus odieuses, malgré les intimidations, les mensonges et les fraudes, vous avez vaincu dans huit cantons les forces réactionnaires et cléricales, et, alors que la victoire semblait enfin répondre à vos énergiques efforts, une douloureuse défection s'est produite dans notre parti : à Gourdon, les adversaires de la République ont trouvé des alliés parmi les troupes républicaines.

Nous avons succombé sous les coups de cette triste coalition, que certaines personnes ont aidé d'une tactique de la dernière heure, hypocrite et déloyale.

Un exemple :

Le 11 mai, au matin, paraissait sur les murs de Gourdon une affiche sur laquelle je relève cette phrase : « Malvy, s'appuyant sur les curés, ne saurait être un vrai démocrate. » Aucun de vous n'ignore quelle fut l'attitude du clergé au cours de la campagne électorale !

Nul de vous n'ignore avec quelle ardeur les

curés, sortant de leurs églises et de leur rôle spirituel, exercèrent une coupable pression sur les consciences de leurs fidèles.

Nul de vous n'ignore quel fut leur protégé ! Les républicains jugeront.

Ce qui ressort clairement de cette élection, c'est que dans les huit cantons, où les deux camps sont nettement tranchés, les républicains ont triomphé de leurs adversaires. Seuls, les républicains de Gourdon ont sacrifié le succès du parti radical à certaines rancunes et rivalités locales habilement exploitées ; seuls, ils ont assuré le triomphe de la réaction.

Quant à vous, chers électeurs et amis, laissez-moi vous dire combien je suis touché et honoré des marques de sympathie que vous avez bien voulu me prodiguer : je vous en suis profondément reconnaissant.

Ne perdez ni confiance ni courage ! Votre œuvre n'est pas achevée !

Redoublez d'ardeur, d'activité, de travail, et lutez toujours avec énergie pour ces idées généreuses de solidarité et de justice que le courant démocratique vient d'affirmer d'une manière éclatante sur tous les points de la France.

Nous sommes vaincus, mais la République radicale est victorieuse ! 9169 républicains ! je ne vous quitte pas. Je reste avec vous, prêt à vous seconder de toutes mes forces et de tout mon dévouement.

Cette lutte vient de nous rapprocher d'une manière plus intime, et nous sommes unis pour toujours par une même pensée démocratique.

Adressez-vous à moi en toute confiance : je serai votre interprète auprès des représentants républicains du pays, et, dans les luttes futures, vous me trouverez toujours auprès de vous.

Aujourd'hui, je considère notre défaite comme plus glorieuse que leur victoire ; je garde ma conscience pure de toutes compromissions, de toute alliance honteuse, de toute manœuvre déloyale, et j'ai la satisfaction de pouvoir dire bien haut :

Si je n'ai pu réunir la majorité des électeurs de l'arrondissement, j'affirme du moins avoir réuni la presque unanimité des républicains. Vive la République radicale !

Louis-Jean MALVY,  
Avocat — Docteur en droit,  
Maire de Cazillac,  
Conseiller général du Lot.

**SARRAZAC.** — Hommage à la mémoire de M. de Verninac.

— Les membres du comité radical des Quatre-Routes se sont rendus, le 15 courant, à 2 heures, à Sarrazac, porter une couronne sur le tombeau de M. de Verninac.

L'anniversaire de ses funérailles a été marqué par une affluence très nombreuse de population de toutes les communes des environs, qui a fait une visite émue et recueillie à cet homme de bien dont le souvenir ne périra pas.

**MARTEL.** — Le succès de M. Lachize.

— Enfin Gourdon et Martel ont conclu une honteuse alliance ; les républicains de ces deux villes ont sauté dans les bras de la réaction pour conserver le clercal Lachize. Toutes les infamies ont été complotées pour empêcher le vrai républicain de triompher ; tous les mensonges ont été dits afin de semer la division dans le camp républicain.

Fleuret lui-même n'a rien fait contre le candidat Lachize, et les réactionnaires ont délié leur bourse.

A cette heure les banquets sont organisés dans tous les châteaux de la contrée ; depuis lundi matin, les bombes ne cessent de tonner ; le vin coule à flots et mercredi soir on entendait encore crier : « Vive Lachize ! »

Dans tous les presbytères, les couvents, dans toutes les maisons cléricales, ce n'est pas de la joie, c'est du délire !

Dire qu'il y a 13 ans, la commune de Martel possédait 500 voix républicaines ; qu'en 1898 Gourdon votait pour M. Cocula avec une discipline admirable, et que la plupart de ces vieux démocrates ont voté pour le candidat des curés en 1902 !

Honneur aux Gourdonnais !!! Lachize a toujours été et restera toujours un clercal.

Les Gourdonnais auront le temps de méditer pendant 4 ans sur la gravité de leur acte.

Puissent-ils le regretter !

**GOURDON.** — Tamponné. — Ces jours derniers, on a trouvé à côté de la voie, près de la station de Lamothe-Fénélon, le cadavre du nommé Antoine S..., ouvrier treillagieur, domicilié à Brive. S... a dû être tamponné par un train, car la poitrine et la tête ne formaient plus qu'une masse de chair broyée.

L'enquête, faite par la gendarmerie de Payrac, n'a pas donné de résultat. On ignore encore s'il y a eu accident ou suicide.

**BULLETIN FINANCIER**

Bien que la liquidation se soit effectuée hier dans les conditions que nous avons fait savoir, le marché reste encore fort incertain et des plus calmes ; il est vrai que nous sommes à la veille de deux jours de fêtes et on regarde à prendre de nouveaux engagements.

Le 3 0/0 clôture à 101,12 au lieu de 101,05 ; le 3 1/2 0/0 finit à 102,10.

Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais à 1.033 a seul été coté à terme.

Nos Chemins n'ont donné lieu qu'à des échanges des plus restreints. Le Lyon à 1520 et le Nord à 1972, n'ont inscrit qu'un seul cours à terme.

Le Suez a passé de 3983 à 3984.

Des allègements de positions ont fait reculer l'Extérieure de 79,05 à 78,52 ; l'Italien clôture à 102,17 ; le Portugais à 29,12.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée se traite à 68,95.

Le Turc D revient à 26 et la Banque Ottomane à 566.

Le marché du Rio a présenté une certaine animation, il clôture à 1131 au lieu de 1134 dernier cours d'hier.

**Un journal pour les enfants**

« Jean-Pierre est un journal spécialement créé pour les enfants. Jean-Pierre sera à la fois éducatif et récréatif. Il essaiera d'atteindre ce double but : développer chez les enfants l'esprit d'observation et de critique, les habituer à voir et comprendre ce qui les entoure, et les préparer ainsi à penser et à juger par eux-mêmes ; ensuite, diriger dans un sens plus juste et plus vrai leurs admirations naissantes : substituer, par exemple, à l'amour de la force brutale et des conquêtes militaires, l'amour de la liberté et du travail, le désir généreux de venir en aide aux opprimés et aux sacrifiés ; remplacer le préjugé de la supériorité masculine par la conscience de l'égalité morale des sexes.

« Jean-Pierre paraît deux fois par mois, le 1<sup>er</sup> et le 15. Les abonnements coûtent : 3 fr. pour la France, l'Algérie et la Tunisie ; 5 fr. pour l'étranger.

« Jean-Pierre donnera la réponse aux devinettes, aux charades, la solution des problèmes amusants, etc. Jean-Pierre ouvrira des enquêtes, il sera très heureux qu'on y réponde.

« Adresser ce qui concerne la rédaction et l'Administration à Jean-Pierre, journal pour les enfants, 8, rue de la Sorbonne. »

Monsieur le Directeur du **Monde Moderne**  
8, rue Saint-Benoît, Paris  
Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Tempé
	maxima	minima		
16 Vend.	+ 15	+ 7	767	Pluie
17 Sam.	+ 18	+ 11	769.5	Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lyce), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau  
D<sup>r</sup> HERBEAU.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

XIII

L'Histoire

Mais qu'y faire ? Il idolâtre cette fille. Ce serait presque la tuer que de lui dire la vérité. Cela la séparerait de celui qu'elle aime, cela lui briserait le cœur et la ferait le haïr, lui, bien injustement, sans doute ; mais quand une femme est-elle jamais juste ? Et il garde son secret avec une tenacité désespérée, et il me paye dix mille livres pour ne jamais le révéler, et m'ordonne de ne plus revenir.

« Je prends l'argent... Qui refuse jamais l'argent?... et je m'en vais, mais, pour revenir. Je vais à Paris. Je m'y amuse et pendant que les amoureux roucoulent, l'épée qui est suspendue sur leur tête, et qu'ils ne peuvent voir, ne tient plus que par un cheveu.

« Une semaine avant le mariage, je reviens. Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

tranquillement et en cachette à Castelford. Je me rends au logis de Dangerfield, ce pauvre Richard qui ne se doute pas du tort qu'on lui fait. Je le trouve seul, triste, solitaire, la veille de Noël, tandis qu'à Scarswood, tout est joie, amour et bonheur. Il pense à la façon dont la cruelle Catherine l'a traité ; elle l'a appelé : « avorton ! » Il songe à la vie laborieuse et maussade qu'il attend, tandis que Scarswood passera à Gaston Dantrée et à ses enfants. Oui, il pensait à tout cela, devant son grog, quand j'apparus devant lui comme une bonne fée que je suis et d'un coup de ma baguette, je fais tout changer. La hautaine héritière tombe de son piédestal, et lui devient héritier. Scarswood sera à lui, à lui seul, quand sir John mourra. Des perles et des diamants tombent de ma bouche et, dans un élan de générosité, il me promet que les dix mille livres que je demande me seront données avec joie.

« La soirée du mariage arrive, et nous sortons de la réclusion volontaire que nous nous sommes imposée, pour nous montrer au grand jour. Il va chercher le futur époux, il me l'amène, et je lui dis la vérité, je lui dis que Catherine Dangerfield, puisque c'est ainsi qu'on la nomme, n'est pas plus votre fille, pas plus votre héritière que moi. Je lui dis qu'il a été grossièrement trompé depuis le premier jusqu'au dernier moment. Il ne veut pas me croire, le pauvre jeune homme ; il y a des choses qui ne sont pas agréables à croire. Alors je l'amène ici, bravant la tempête par amour de la vérité, et je répète devant vous

ce que j'ai dit derrière, sir John. Oseriez-vous me démentir?... Je répète que cette fille, qui vous appelle son père, n'est pas plus votre fille et votre héritière que... »

Elle s'arrêta court et se leva. Dans l'ombre, à l'extrémité de la pièce, une porte s'était ouverte sans bruit. Quelqu'un s'était caché derrière, était resté là depuis le commencement du récit, et avait tout entendu sans être vu.

Une main blanche écarta le rideau et l'on vit apparaître Catherine, dans sa grande toilette de mariée, avec sa couronne d'oranger et son grand voile blanc.

Elle était pâle comme une morte.

C'était assez saisissant.

XIV

Colère, douleur, malheur !

Il se fit un morne silence. Tout les yeux se fixèrent sur elle, tous se levèrent quand elle s'avança.

Ardente, nerveuse comme elle l'était, qu'allait-elle dire?... qu'allait-elle faire?...

Eh bien ? cette jeune fille, qui de toute sa vie n'avait jamais su contenir une seule de ses émotions, à cette heure suprême, trouva le courage de demeurer impassible.

Son visage était tellement calme, qu'on aurait dit qu'il avait été sculpté dans le marbre.

Elle vint droit à sir John et le regarda en face de ses grands yeux sérieux.

« J'étais là depuis que tu es entré — elle désignait du doigt le coin obscur où elle était restée cachée — sa voix était ferme et ne trem-

blait pas. J'ai entendu chaque mot de ce qui vient d'être dit... Tout cela est-il vrai ?

Sir John s'éloigna en se couvrant le visage avec ses mains et en étouffant un sanglot qui faisait peine à entendre.

« Tout cela est-il vrai?... répéta-t-elle nettement. J'ai besoin de connaître la vérité, fût-elle la plus effroyable des vérités.

« Eh bien ! que le ciel me vienne en aide. Oui, Catherine !... tout cela est vrai... tout... tout... »

« Je ne suis pas ta fille.

« Non !... Oh ! ma chère, pardonne-moi ! Si je t'avais moins aimée, peut-être aurais-je eu le courage de te dire la vérité.

Le visage de la jeune fille n'avait pas cessé un instant de rester impassible ; ses grands yeux dilatés n'avaient pas quitté les siens.

« Et c'est là le secret que possédait cette femme?... ce secret que tu as refusé de me dire, malgré mes prières... Je ne suis pas ta fille ?

« Oui !... Encore une fois, pardon, Catherine.

Elle prit sa main dans les siennes et la baisa.

« Père, s'écria-t-elle, ne prononce jamais un mot pareil, quand tu me parles. C'est à présent seulement que je comprends tout ce que je te dois. Tu as été si admirablement, si profondément bon pour moi... et moi... comment t'ai-je récompensé?... Mais je voudrais avoir su cela... je voudrais l'avoir su... »

(A suivre)

MARCHÉS

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENES.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1266	1176	0.86 à 1.44
Vaches.	371	341	0.84 à 1.38
Taureaux.	153	153	0.76 à 1.14
Veaux.	1780	1430	1.45 à 2.25
Moutons.	13455	13000	1.40 à 2.18
Porcs.	4926	4926	1.02 à 1.42

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX.	AMENES.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	187	107	58 à 70
Vaches.	29	14	40 à 67
Moutons.	891	374	80 à 92
Porcs.	1087	1038	40 à 53

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup> — Sommaire du 18 mai 1902.

V<sup>ie</sup> Nacla: Chronique. — Courrier du Dimanche. — Jean Rolland: Vers l'oubli. — Théodore Cahn et Louis Forest: L'oubli (suite). — Daniel Lesueur: L'honneur d'une femme (suite). — Paul de Semant: Merveilleuses aventures de Dache. — Jeanne France: Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Le comte Léon Tolstoï: Anna Karémina. — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2355 du 17 Mai 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

La Martinique: Saint-Pierre, le 8 Mai. — Vue partielle de la ville et de la rade au moment de l'éruption de la Montagne Pelée (dessin de M. Girardin, d'après les croquis rapportés par M. Gallois qui a quitté l'île le 7 Mars). — Portraits du Gouverneur et de M<sup>me</sup> Monttet, du Président du Tribunal et du colonel Gerbault. — Aspect général de Saint-Pierre. — Une sucrerie atteinte par la lave. — La Bourse de Commerce, sur la place Bertin. — Le Séminaire et Collège où 300 élèves ont trouvé la mort. — Le Morne Rouge. — Rochers restant d'anciennes éruptions. — Le Théâtre. — La rivière où s'écoule la lave. — Le Jardin des Plantes. — L'allée Pécoul. — Le fond carré. — Carte. — Coutumes populaires italiennes. — Fête de Saint-Sébastien à Mésilli (Sicile). — Mission française en Espagne. — Les Jeux floraux de Toulouse. — Affaire Humbert-Gravford. — Explosion du ballon le Pax. — Les généraux Ragni et Bobrikoff. — Versailles: Nouvelle salle du XVIII<sup>e</sup> siècle. — Roman: Sous les bombes, par G. le Faure, illustrations de José Roy.

Le numéro: 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans. La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand om-

nibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Fête de la Pentecôte 18 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n<sup>o</sup> 2 et G. V. n<sup>o</sup> 102, du vendredi 16 au mercredi 21 Mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 22 Mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 22 Mai.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide, illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont-St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2<sup>o</sup> en Province: dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes: LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1<sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.
- 2<sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.
- 3<sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4<sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5<sup>o</sup> DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6<sup>o</sup> DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île:

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte),

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n<sup>o</sup> 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cabors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cabors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant: A. COUSSLANT.